

Image not found or type unknown



TITRE DE SEJOUR TEMPORAIRE

Par **CAP VERT**, le **23/01/2015** à **11:40**

Bonjour, nous sommes une famille Cap-Verdienne installée en France en toute régularité et en possession de titres de séjour. Notre mère âgée de 84 ans et vivant au Cap-Vert vient d'être soignée en France mais repartira au Cap-Vert dès que sa guérison sera complète car elle ne veut pas quitter son pays. Toutefois , vu son âge avancé,nous souhaitons qu'elle puisse venir et repartir chaque fois que ses problèmes de santé l'exigeront. Quelles sont les démarches à suivre pour son cas et existe t il un formulaire à remplir pour ce genre de besoin ? Merci d'avance pour votre réponse